

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 16058**

Intitulé

Responsable ressources humaines

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Ecole internationale de management de Paris (EIMP) Directrice générale

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

315m Ressources humaines, gestion de l'emploi

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le cœur du métier est celui de la conduite de projets ressources humaines aussi bien en vue d'acquérir de nouvelles compétences que de développer les compétences actuelles. L'emphase est mise sur la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences. Les titulaires de cette certification sont également capables de gérer des services ressources humaines et de mettre en place des dispositifs de communication sur la stratégie RH de l'entreprise tant à l'interne qu'à l'externe.

Il consiste essentiellement :

- A développer des projets dans la fonction RH
- A assurer les bases de la gestion administrative des RH avec une emphase sur le SIRH
- A mettre en œuvre des dispositifs et moyens au service de la communication RH

Les capacités attestées :

- Concevoir une stratégie de développement RH, la mettre en œuvre et l'évaluer
- Elaborer des cahiers des charges, réaliser des appels d'offres, sélectionner des prestataires
- Conduire un projet RH, manager une équipe et coordonner les activités des intervenants internes et externes
- Réaliser les principales activités de gestion administrative et de gestion de l'information relevant de la fonction RH
- Concevoir une stratégie de communication sur la politique RH, création et mise à jour de supports et outils d'information et entretien de la relation avec les acteurs internes

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Grands groupes, grandes entreprises, PME tous secteurs confondus

Organismes publics ou parapublics

Collectivités territoriales

Cabinets conseils en RH

Chargé/e de l'emploi et des compétences, responsable emploi et formation, responsable de la gestion de l'emploi et des carrières », chargé/e des compétences et de la mobilité professionnelle, chargé/e du développement des ressources humaines, chef/fe de projet Emploi-Compétences, chargé/e de mission RH, responsable formation recrutement, consultant/e ou conseiller/ère en gestion des carrières, adjoint/e au DRH, adjoint/e au responsable formation, responsable de la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1502 : Développement des ressources humaines

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Les modalités d'évaluation des compétences professionnelles de la certification sont les suivantes:

- mise en situation fictives au travers d'études de cas (conduite de projets RH, Conception d'une GPEC, gestion administrative des RH, Modalités de recrutement, SIRH, Communication RH)
- production de 2 "retours d'expériences": formalisation écrite et orale de pratiques professionnelles
- dossier de suivi des capacités et compétences acquises en entreprises rempli par le tuteur
- mémoire ou rapport final décrivant toutes les étapes de mise en œuvre d'un projet spécifique.

La certification se compose de trois blocs :

Développer des projets RH

- Concevoir une stratégie de développement RH, la mettre en œuvre et l'évaluer
- Elaborer des cahiers des charges, réaliser des appels d'offres, sélectionner des prestataires
- Conduire un projet RH, manager une équipe et coordonner les activités des intervenants internes et externes

Gérer les ressources humaines

- Réaliser les principales activités de gestion administrative et de gestion de l'information relevant de la fonction RH

Mettre en œuvre une stratégie de communication RH

- Concevoir une stratégie de communication sur la politique RH
- Créer et mettre à jour les supports et outils d'information
- Entretien la relation avec les acteurs internes

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Le jury est composé de 5 personnes : 4 représentants/es du monde professionnel 1 responsable de l'organisme certificateur
En contrat d'apprentissage	X		Le jury est composé de 5 personnes : 4 représentants/es du monde professionnel 1 responsable de l'organisme certificateur
Après un parcours de formation continue	X		Le jury est composé de 5 personnes : 4 représentants/es du monde professionnel 1 responsable de l'organisme certificateur
En contrat de professionnalisation	X		Le jury est composé de 5 personnes : 4 représentants/es du monde professionnel 1 responsable de l'organisme certificateur
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2012	X		Le jury est composé de 5 personnes : La présidence est confiée à un/e professionnel/le du secteur choisi/e parmi les 4 représentants/tes du monde professionnel. 4 représentants/es du monde professionnel (50% employeurs/euses, 50% salariés/es) 1 responsable de l'organisme certificateur

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 27 novembre 2012 publié au Journal Officiel du 9 décembre 2012 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau II, sous l'intitulé "Responsable des ressources humaines" avec effet au 30 juillet 2009, jusqu'au 9 décembre 2015.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 26 mai 2016 publié au Journal Officiel du 07 juin 2016 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau II, sous l'intitulé "Responsable ressources humaines " avec effet au 9 décembre 2015, jusqu'au 07 juin 2021.

Pour plus d'informations

Statistiques :

12 titulaires de la certification par an en moyenne
<http://www.eimparis.com>

Autres sources d'information :

<http://www.eimparis.com>
contact@eimparis.com

EIMP

Lieu(x) de certification :

Ecole internationale de management de Paris (EIMP) : Île-de-France - Paris (75) [96 rue Orfila 75020]

EIMP : Ecole Internationale de Management de Paris

96, rue Orfila - 75020 Paris

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

- EIMP - Ecole Internationale de Management de Paris - 96, rue Orfila - 75020 PARIS
- ITECHSUP - 1101, avenue Jacques Cartier - 44800 SAINT-HERBLAIN
- Bleu concept formation - 17 rue du Marais Kageneck - 67000 STRASBOURG
- IMT - Institut des métiers du tertiaire - 213, rue Pierre Marti - 25460 ETUPES
- IMT - Institut des métiers du tertiaire - 2, rue Sainte Catherine - 68100 MULHOUSE
- FDM Consultants - 14, allée Camille Desmoulins - 13500 MARTIGUES
- UFIP business school - 11 rue des grenouillères - bât space C - 06200 NICE

- AFPI formation :

* ZI de la Pilaterie - 4 rue des Châteaux - CS 83056 - 59703 Marcq en Baroeul

* 13/15 rue de la Plaine - 62280 Saint Martin Boulogne

- Synerj-emploi - IAD business school - 8 avenue Parmentier - 75011 Paris

Historique de la certification :